

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 19 octobre 2021

La Ville de Strasbourg et Voies navigables de France s'engagent pour le fluvial

Strasbourg est traversée par un important réseau de voies d'eau constitué du Rhin, de ses affluents, ainsi que de nombreux canaux. Cet héritage, naturel et issu de grands travaux, fait de Strasbourg un territoire tourné vers l'eau qui a façonné la ville par le passé, tant d'un point de vue urbanistique qu'économique, et qui répond aux enjeux de demain.

C'est pourquoi la Ville de Strasbourg et Voies navigables de France (VNF) souhaitent aujourd'hui renforcer leurs liens pour insuffler une nouvelle dynamique de développement durable de la voie d'eau et de ses abords sur la période 2021 – 2026.

Ce partenariat s'inscrit dans la continuité de la charte précédente qui avait permis d'intégrer la dimension fluviale dans les politiques publiques et de renforcer le lien entre la population et les canaux avec notamment la création de lieux de rencontre en bordure des voies d'eau, la réhabilitation de la passerelle piétonne dite des *Anciennes Glacières* à la Petite France ou l'aménagement de la plateforme logistique urbaine fluviale Quai des pêcheurs.

La nouvelle convention qui va lier la collectivité et l'opérateur national illustre la volonté de valoriser le patrimoine fluvial, renforcer l'attractivité du territoire, générer de la valeur ajoutée et favoriser la mutation écoresponsable du transport fluvial. Elle s'appuie sur cinq axes majeurs parmi lesquels le développement du fret fluvial, le renforcement de l'attractivité touristique et la préservation de l'environnement.

Dès cette année : quatre actions co-financées par la Ville de Strasbourg et VNF vont être lancées :

- Une étude de faisabilité visant à l'amélioration de l'intégration paysagère de la plateforme de transbordement du « Quai des pêcheurs »
- Des études de faisabilité visant la création de nouvelle(s) plateforme(s) logistique(s) urbaine(s)
- Le raccordement aux réseaux d'eau, d'électricité et d'assainissement d'une terrasse flottante située Quai Kléber
- La conception et l'installation de panneaux pédagogiques sur l'ellipse insulaire pour informer les riverain-es et touristes sur le patrimoine, la biodiversité et le risque inondation

Le périmètre géographique de cette charte a vocation à s'élargir au territoire de l'Eurométropole pour renforcer les services tournés vers le fluvial et répondre au mieux aux enjeux du territoire et aux besoins des entreprises et habitant-es.

Contacts presse :

Ville et Eurométropole de Strasbourg : Geoffrey Davoine – 03 68 98 87 83 – geoffrey.davoine@strasbourg.eu
Voies navigables de France Strasbourg : Laure Mauny – 03 67 07 92 48 – laure.mauny@vnf.fr